

Politique de développement durable - Plan d'action

Gestion Municipale

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Mettre en application la Politique et le Plan d'action			
Respecter les fondements du développement durable lors de la prise de décision par le Conseil, le personnel, etc.		•	
Mettre sur pied un comité de l'environnement et du développement durable		•	
Création d'un service de l'environnement	•		
Améliorer la performance environnementale			
Établir des critères environnementaux pour l'achat des véhicules municipaux			•
Développer et promouvoir les 3RV			
Promouvoir les 3 RV		•	
Étendre la collecte sélective à l'ensemble du territoire	•		
Développer un programme d'aide aux jeunes familles pour l'acquisition de couches de coton	•		
Sensibiliser et former les citoyens et les employés			
Diffuser la Politique de développement durable à tous les services municipaux			•
Diffuser périodiquement les actions et les résultats dans le journal municipal			•
Diffuser périodiquement des informations environnementales dans le journal local		•	
Informers périodiquement les résidents riverains des mesures de protection en matière de protection des rives		•	
Suivi de l'application de la Politique			
Rapport environnemental annuel du Comité de l'environnement et du développement durable au Conseil de Ville			•
Communication annuelle du Comité de l'environnement et du développement durable au Conseil de Ville			•
Publier un bilan annuel			
Création et publication d'un bilan environnemental annuel			•
Intégrer et respecter les fondements du développement durable dans les activités municipales			
Développer un programme de développement des ressources humaines axé sur la protection de l'environnement (sensibilisation, induction, etc.)			•
Développer un guide environnemental pour les activités municipales			•
Associer les citoyens, les partenaires, les élus, et le personnel à la réalisation de la Politique de développement durable			
Tenir une scéance d'information et d'échange lors de la publication du bilan environnemental annuel			•
Prioriser les achats de biens et services ayant peu d'impact environnemental			
Implanter un processus d'achat de biens et de services visant à privilégier les produits durables			•
Implanter une procédure d'achat local	•		
Politique familiale			
Adopter un politique familiale	•		
Tenir des événements Écoresponsables			
Implanter une procédure pour l'organisation d'événements Écoresponsables		•	

Qualité de l'air

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Contribuer à la réduction des GES (municipalité et population)			
Inventorier les émissions de GES			•
Établir un plan de réduction des émissions de GES			•
Évaluer la performance énergétique des bâtiments municipaux		•	
Évaluer la performance environnementale du parc de véhicules municipaux			•
Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements municipaux			
Sensibiliser le personnel aux actions qui permettent des économies d'énergie		•	
Implanter un programme d'efficacité énergétique pour les bâtiments municipaux		•	
Remplacer les lumières des feux de circulation par des DEL	•		
Améliorer l'efficacité énergétique du Colisée	•		
Évaluer la possibilité d'utilisation de la biomasse comme source d'énergie		•	
Améliorer la gestion du déneigement dans le but de réduire la consommation d'énergie		•	
Réduire l'émission de polluants			
Réglementer la marche au ralenti pour les véhicules municipaux		•	
Établir une Politique pour l'utilisation des véhicules municipaux	•		
Favoriser la pratique des modes alternatifs à l'automobile (vélo, marche, etc.)		•	
Sensibiliser la population aux enjeux de la qualité de l'air			
Promouvoir la récupération et l'élimination des gaz réfrigérant			•
Sensibiliser la population à la marche au ralenti des véhicules			•
Inventorier les sources potentielles de pollution de l'air			
Promouvoir l'utilisation de poêles à bois haute performance		•	

La qualité de l'eau et la protection des rives

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Suite de la mise en œuvre de la Politique de l'eau (2006)			
Mise à niveau des infrastructures visant la production d'eau potable	•		
Assurer une bonne qualité eau potable en quantité suffisante			
Maintenir les réseaux d'aqueduc et d'égouts en bon état	•		
Atteindre et maintenir de hauts standards en terme de qualité d'eau potable	•		
Obtenir la Certification du programme d'excellence en eau potable du Réseau-Environnement			•
Protéger le bassin versant du lac Wayagamac		•	
Promouvoir les équipements sanitaires visant à réduire la consommation d'eau			•
Réduire la quantité d'eau potable utilisée	•		
Protéger les cours d'eau et les rives			
Légiférer en terme de protection des rives et du littoral	•		
Veiller à la protection et à la conservation des milieux humides		•	
Sensibiliser les propriétaires riverains de l'importance de la protection des rives et du littoral		•	
Veiller à la renaturalisation des bandes riveraines		•	
Renaturaliser les bandes riveraines des terrains municipaux			•
Établir la liste des produits sans phosphate à privilégier pour les propriétaires riverains	•		
Adopter un Plan d'action pour la santé des lacs	•		
Mettre en œuvre le Plan d'Action pour la santé des lacs		•	
Mettre en valeur les cours d'eau et les rives			
Évaluer les possibilités de création d'accès publics aux cours d'eau		•	
Aménager une marina sur la rivière St-Maurice	•		
Favoriser les activités nautiques compatibles avec la protection de l'environnement			•
Aménager des parcs et des aires de repos sur les berges de cours d'eau		•	
Conserver l'intégrité des écosystèmes aquatiques			
Identifier les écosystèmes fragiles et à conserver (SAR - schéma d'aménagement révisé)		•	
Réglementer pour des mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments			•
Limiter l'utilisation des abrasifs et des sels de déglacage		•	
Développer la villégiature en considérant la capacité de support des lacs	•		
Programme de suivi des vidanges des installations septiques			
Fournir un système de vidange des installations septiques	•		
Implanter un système de vidange des installations septiques automatisé (tous)			•
Prioriser la conformité des installations septiques		•	
Préconiser le traitement de tous rejets liquides			
Réglementer les rejets dans les réseaux d'égouts et les cours d'eau	•		
Identifier les points de rejet des eaux usées non traitées			•
Identifier les solutions possibles pour les rejets des eaux usées non traitées			•
Éviter les surverses et les débordements des étangs d'épuration		•	
Analyser les émissaires du réseau pluvial			•
Installer, si nécessaire, des bassins de sédimentation aux émissaires du réseau pluvial			•

La conservation du patrimoine forestier et des espaces verts

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Protéger les écosystèmes et le patrimoine forestier			
Poursuivre le projet TRIADE (conservation, aménagement écosystémique, production forestière)	•		
Adopter un règlement sur l'abattage d'arbre en forêt privée	•		
Protéger les terres agricoles	•		
Protéger la biodiversité des espaces naturels			
Informier périodiquement la population des mesures de protection des écosystèmes			•
Assurer la gestion des impacts environnementaux liés aux activités humaines			•
Protéger et mettre en valeur les milieux naturels de grande valeur		•	
Participer à la mise en place un réseau d'aires protégées (12% pour 2015)		•	
Adopter des modalités pour la préservation et la conservation des paysages lors d'abattage d'arbres en forêt privée	•		
Protéger les arbres sains en milieu urbain			
Identifier et protéger les arbres âgés et rares sur les propriétés publiques	•		
Sensibiliser la population à la préservation des arbres sains en milieu urbain			•
Poursuivre l'aménagement paysager et horticole du milieu urbain	•		
Poursuivre la plantation d'arbres dans des sites urbains ciblés	•		
Réglementer l'abattage d'arbres en milieu urbain		•	
Maintenir la couverture boisée lors de développement résidentiels			
Adopter une planification sur la gestion et la préservation des arbres urbains			•
Informier les promoteurs de l'importance de la protection des arbres pour les projets de développement			•
Acquérir des terrains privés à caractère écologique exceptionnel			
Identifier les sites à caractère écologique exceptionnels à proximité du périmètre urbain			•
Évaluer la possibilité d'acquérir des terrains à caractère écologique exceptionnel à protéger			•
Sensibiliser les citoyens et les entreprises à la protection des écosystèmes			
Informier périodiquement la population sur les bénéfices de la biodiversité et des espèces indigènes			•
Informier les promoteurs et entrepreneurs de l'importance des écosystèmes et des règlements applicables			•
Espaces verts (politique familiale)			
Assurer l'accès à des espaces verts, parcs, sentiers, etc.	•		
Aménager des espaces verts (parcs, piste cyclable, etc.) accessibles et sécuritaires	•		
Aménager des espaces riverains communautaires		•	
Aménager des jardins communautaires	•		
Maintenir les espaces verts et les parcs afin de desservir adéquatement les familles	•		
Création d'un parc régional (Parc des Trois Sœurs)		•	

La gestion des nuisances

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Diminuer les sources de nuisances			
Identifier les sources potentielles de nuisances	•		
Informar les responsables de nuisances de la réglementation applicable et leur fournir un soutien		•	
Encadrer et réglementer les sources de nuisances			
Adopter une réglementation sur les nuisances	•		
Réviser la réglementation relative aux nuisances (bruit, pollution sonore, lumineuse et visuelle)			•
Appliquer la réglementation relative aux nuisances	•		
Sensibiliser la population aux conditions d'hygiène et de salubrité			
Sensibiliser périodiquement la population relativement aux nuisances, et aux conditions d'hygiène et de salubrité		•	
Inciter la population à participer à l'éradication de l'herbe à poux		•	
Sensibilisation aux alternatives des pesticides (résidentiel & commercial)			
Informar la population des alternatives écologiques aux pesticides			•
Interdire l'utilisation de pesticides sur les terrains municipaux (parcs, bâtiments, etc.)			•
Sensibiliser les propriétaires du terrain de golf à la certification verte de l'établissement			•
Réglementer l'utilisation des pesticides			•
Aménager des zones tampons lors de projets susceptibles de causer nuisances			
Identifier les zones problématiques concernant les nuisances entre les ICI et les résidences			•
Accompagner les promoteurs pour l'aménagement de zones tampons pour limiter les nuisances			•

La gestion du sol

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Inventorier les sols contaminés			
Identifier les terrains contaminés sur le territoire	•		
Tenir un registre des sols contaminés	•		
Réhabilitation des sols contaminés			
Établir un programme de réhabilitation des sols contaminés en milieu urbain		•	
Diminuer l'effet d'érosion et la dégradation des bandes riveraines			
Identifier les zones à risques d'érosion et de dégradation des terrains municipaux			•
Mettre en place en programme de stabilisation et de réhabilitation des zones à risque identifiées			•
Prévenir la contamination des sols			
Créer un guide des bonnes pratiques pour éviter la contamination du sol			•
Sensibiliser la population face à la contamination du sol			•

La gestion des matières résiduelles

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Atteindre les objectifs nationaux et mettre en œuvre le PGMR			
Implanter la récupération des matières recyclables lors d'événements publics	•		
Implanter un programme de récupération des matières putrescibles			•
Implanter un programme de récupération des matières recyclables	•		
Mettre en place la récupération des matières recyclables sur les artères principales, et les parcs de la ville			•
Implanter la collecte des feuilles mortes	•		
Réglementer l'interdiction de jeter des matières recyclables, des RDD et des résidus verts aux ordures			•
Exiger des ICI un plan de gestion des matières résiduelles			•
Mettre en œuvre un projet d'Écocentre		•	
Informier et sensibiliser la population sur la récupération et les matières recyclables, sur la gestion des matières résiduelles et des objectifs à atteindre en terme de réduction		•	
Implanter un système de suivi et de surveillance face aux objectifs nationaux à atteindre		•	
Offrir un service de récupération de RDD, et organiser une journée de cueillette de RDD	•		
Favoriser les 3RV			
Promouvoir la réutilisation, le recyclage et la valorisation des résidus secs de construction, rénovation, et démolition auprès de la population et des ICI		•	
Mettre en place une politique visant à favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, et la valorisation (3RV) pour les employés de Ville de La Tuque			•
Exiger la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition lors de l'émission de permis			•
Faire la collecte des résidus secs et des branches au Centre de transfert	•		
Faire la collecte de sapins de Noël	•		
Étudier la possibilité d'interdire l'usage de sacs en plastiques par les commerçants		•	
Étudier les possibilités de réduction d'enfouissement des déchets			
Rechercher les alternatives en vue d'une réduction de l'enfouissement		•	
Promouvoir le compostage domestique par la formation et de la sensibilisation	•		
Promouvoir l'herbicyclage		•	
Offrir des composteur à prix réduits pour les participants à la formation sur le compostage domestique	•		
Promouvoir la collecte des résidus informatiques et électroniques, et des vêtements par la Coopérative ETC.		•	
Rendre la collecte sélective accessible à tous			
Évaluer la possibilité d'étendre la collecte sélective à Parent	•		
Implanter la collecte à 3 voies			
Évaluer les possibilités d'implanter la collecte à trois voies (techniques de compostage, mode de gestion, solution retenue)		•	
Implanter la collecte à trois voix (projet pilote, ensemble de la population)			•
Augmenter la performance de la collecte sélective			
Informier et sensibiliser périodiquement la population sur la performance de la collecte sélective		•	
Contrôler le Centre de transfert			
Évaluer la possibilité d'ouverture sur 7 jours	•		
Réorganiser le fonctionnement afin de favoriser les 3RV		•	
Promouvoir le 3RV auprès des ICI			
Informier les ICI des objectifs de mise en valeur et de réduction des matières résiduelles des moyens visant à favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, et la valorisation des produits utilisés par leurs employés			•
Favoriser les initiatives de la communauté concernant la gestion des matières résiduelles			
Supporter les organismes communautaires qui oeuvrent au niveau des 3RV	•		
Accompagner les promoteurs de projets de gestion des matières résiduelles	•		

Séduire

	EXISTANT	EN COURS	NOUVEAU
Séduire par nos ressources locales et notre territoire			
Faire la promotion de la voie navigable de la rivière St-Maurice		•	
Promouvoir la Haute-Mauricie, territoire d'aventure et d'évasion	•		
Promouvoir le Parc des Trois Sœurs			•
Encourager l'achat de produits locaux	•		
Améliorer la piste cyclable	•		
Séduire par notre développement durable			
Diffuser le bilan annuel de développement durable sur le site web de la ville			•
Diffuser les bons coup environnementaux sur le site web de la ville, et dans les médias			•
Intégrer la dimension familiale dans la planification municipale	•		